Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2000)

Heft: 59

Rubrik: Questions concernant la maladie de Parkinson

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Questions concernant la maladie de Parkinson

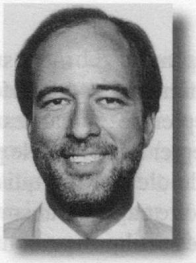

Le Dr Fabio Baronti, 42, est pharmacologue et neurologue. Il est médecin adjoint de la clinique Bethesda à Tschugg (BE) et responsable du centre Parkinson. Il est membre du comité consultatif de l'ASmP depuis 1997. Il a reçu, en 1999, une contribution financière provenant du fonds pour la recherche de l'ASmP pour financer des études menées à l'hôpital de l'Ile concernant la maladie de Parkinson et la motricité. Il est papa depuis 1999 et il habite avec sa famille dans le canton de Berne.

Je souffre de raideurs et parfois de crampes musculaires. Ces troubles sont-ils dus à un manque de magnésium?

Les crampes musculaires dues à un manque de magnésium n'apparaissent que dans des cas particuliers comme une grossesse ou lors d'une dialyse. Ce qui est naturellement très rarement le cas chez les parkinsoniens. De nombreux patients se plaignent toutefois souvent de crampes musculaires douloureuses et persistantes, apparaissant surtout pendant la nuit. Il n'y a pas d'étude démontrant qu'un manque de magnésium soit associé à la maladie de Parkinson. Malgré cela, de nombreux parkinsoniens déclarent ressentir un net soulagement de leurs crises après avoir pris de petites quantités de magnésium. Votre médecin pourra vous conseiller sur le médicament et la dose à prendre. Attention: si les crampes apparaissent au cours de la journée dans le cadre des «phases de blocage» régulières, il y a lieu d'adapter la dose de vos médicaments antiparkinsoniens en accord avec votre médecin traitant! Une dernière précision: les parkinsoniens qui ne souffrent pas de crampes musculaires ne peuvent pas les prévenir en prenant du magnésium!

J'ai lu que le glutamate (qui est un exhausteur de goût) influence les fonctions cérébrales. Est-ce également le cas dans la maladie de Parkinson?

Le glutamate joue un rôle fondamental dans notre organisme. Sa fonction est très importante au niveau cérébral: il est le principal médiateur des impulsions stimulantes. Malgré son utilité, certaines études faites en laboratoire ont démontré que le glutamate pouvait accélérer la mort de cellules déjà lésées pour d'autres raisons. Mais nous ne disposons d'aucune preuve que de tels mécanismes agissent également dans la maladie de Parkinson. Il y a une vingtaine d'années déjà, on a soulevé la question dans quelle mesure une ingestion exagérée de glutamate pouvait nuire au système nerveux. Le glutamate est un exhausteur de goût présent dans de nombreux aliments. A l'époque, on a observé que de jeunes souris de laboratoire – nourries avec de grandes quantités de glutamate – présentaient de graves lésions cérébrales. Les résultats préoccupants de ces études n'ont pas pu être reproduits chez l'être humain. Même administré à hautes doses, le taux sérique du glutamate dans le sang humain est beaucoup plus bas que celui enregistré chez les souris. On peut donc admettre que le glutamate n'est vraisemblablement pas dangereux pour les parkinsoniens. On rappellera toutefois qu'une alimentation saine ne nécessite aucun ingrédient artificiel. Ils devraient donc être évités, et cela, indépendamment de leur toxicité.

Je prends des médicaments antiparkinsoniens depuis une année. Le dosage est faible, mais je ressens pourtant chaque fois des troubles gastriques et des nausées. Que puis-je faire?

Des brûlures d'estomac et des nausées ne sont malheureusement pas rares chez les personnes qui prennent des médicaments antiparkinsoniens. La raison de ces phénomènes est connue: les médicaments utilisés contre la maladie de Parkinson augmentent la concentration de dopamine dans le cerveau ou imitent son action au niveau du cerveau. Ils atteignent le cerveau par le sang et peuvent ainsi causer des effets secondaires indésirables – typiques à la dopamine – dans certains organes, et plus particulièrement dans l'appareil digestif. Ce phénomène s'observe surtout lors de la prise de médicaments structurellement semblables à la dopamine. Ce sont les agonistes dopaminergiques: *Cabaser*, *Dopergin*, *Parlodel*, *Permax*, *Requip* et *Sifrol*. Les effets secondaires de ces médicaments peuvent être évités en les prenant avec un peu de nourriture solide (p.ex. un biscuit ou un gâteau sec). Il faut parfois aussi parler avec le médecin traitant de la possibilité de réduire la dose de médicaments – ce qui n'est toutefois (comme dans votre cas) pas toujours possible. Un médicament spécifique pourra être prescrit dans les cas «rebelles»: le *Motilium*. Administré jusqu'à des doses de 60 mg par jour, ce médicament bloque sélectivement les effets de la dopamine dans les organes autres que le cerveau. Il combat ainsi les effets secondaires des médicaments antiparkinsoniens sans toutefois en entraver les effets bénéfiques. Il n'y a également pas de contre-indications à utiliser le *Motilium* à long terme.

Avez-vous des questions concernant la maladie de Parkinson? Ecrivez à:
Rédaction PARKINSON
Gewerbestrasse 12a,
8132 Egg,
Fax 01 984 03 93 ou
johannes.kornacher@parkinson.ch